Dernière mise à jour : 8 avril 2026

MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE

BP COIFFURE

BP
NIVEAU 4

EN APPRENTISSAGE

2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Pierre André Chabanne
16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE
Tel : 05 45 20 50 00
Contact : Grégory ROCHER - Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire de ce BP Coiffure allie la dextérité du coiffeur à la rigueur du gestionnaire. Son titulaire peut ouvrir son propre salon de coiffure. Il maîtrise toutes les techniques de soins capillaires, de coupe, de coloration ou de coiffage. Ainsi, il accueille le client, le conseille et réalise des coiffures personnalisées.

Il peut prendre en charge la gestion administrative et financière de l'entreprise. Il assure la vente et le développement des produits ou des services, et peut être amené à gérer du personnel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accueil et suivi clientèle.
- Conseil et valorisation des services.
- Conception, réalisation de techniques.
- Animation et gestion des personnels.
- Gestion administrative et financière, développement de l'entreprise.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Manager.
- Chef de bac.
- Coiffeur.

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire du CAP coiffure
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : calendrier adapté à la saisonnalité de l'activité. 16 semaines/an en formation (du mardi au vendredi matin). Présence des apprentis en entreprise tous les samedis.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 942h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de Maîtrise.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée :

alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaitre les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

Nom du certificateur : Éducation Nationale
Code RNCP : RNCP38231 - www.francecompetences.fr
Date d'enregistrement de la certification : 08/11/2023

CFA ACADÉMIQUE POITIERS
Téléport 5 - LP2I 3ème étage - Avenue du Parc du Futur - 86130 Jaunay-Marigny
cfa.acad@ac-poitiers.fr

PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr